



Marseille, le 3 avril 2025

Déclaration Préliminaire pour le CSA IR du 3 avril 2025

BILAN FORMATION

Madame la Présidente du CSA IR,

La CGT appelle à la grève ce jour.

Vous n'êtes pas sans savoir que la fonction publique est attaquée de toute part.

Nos administrations vont mal et la PJJ est loin d'être épargnée, en sa qualité de fonction publique, mais également dans ses missions avec la loi Attal, qui porte atteinte à l'essence même des métiers de la PJJ.

Les revendications que la CGT porte sont transversales à toute la fonction publique :

- Un plan de titularisation des agents non titulaires en passant par la formation
- Un plan pluriannuel de recrutement d'emploi d'agents fonctionnaires
- La retraite à 60 ans
- Le maintien du traitement à 100% dans le cadre des arrêts maladie et la suppression des jours de carence
- Les 32 heures de travail par semaine

La CGT PJJ Sud-Est continue de revendiquer également :

- L'abaissement des normes de prises en charge pour un travail de qualité
- La NBI pour l'ensemble des agents qui y ouvrent droit
- Le retour du service actif et la reconnaissance de la pénibilité pour tous les professionnels exposés au travail atypique
- La revalorisation immédiate de 20% des primes de nuits, de dimanches, jours fériés, camps, et astreintes
- L'application des accords télétravail du 3 avril 2022

Pour conclure, sans surprise, un jour d'appel à la grève, la CGTPJJ Sud-Est boycotte cette instance et ne siègera pas aux audiences de ce jour.